



Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Léandre

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le lundi le 12 septembre 2022 à 19h 30 devant public à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Monsieur Steve Castonguay, Maire  
Monsieur Jean- Martin Villeneuve Conseiller # 1  
Madame Lisa Ann Jungemann, Conseillère # 2  
Monsieur Marc-André Bérubé, Conseiller # 3  
Madame Julie Michaud, Conseillère # 4  
Madame Andrée Blouin, Conseillère # 5  
Madame Joyce Truchon, Conseillère # 6

**EST ABSENT :**

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Steve Castonguay, maire.

Monsieur André Marcil, fait fonction de greffier-trésorier.

Personne du public assiste à la séance ordinaire

**1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h 30.  
Le maire confirme les présences qui confirme le quorum.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**RÉSOLUTION 2209-01**

Il est proposé par **Madame Joyce Truchon** et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et reçu depuis plus de 72 heures.

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la rencontre mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du lundi 8 août 2022
4. Adoption des comptes à payer d'août 2022
5. Résolution pour employés.e.s. automne et hiver 2022-2023
  - 5.1 Dénéigement



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

### 5.2 Adjointe administrative

6. Transferts de la responsabilité des employés au Comité RH
7. Soumission sur invitation pour réparation niveleuse si plus de 25 000\$
8. Résolution pour dépôt de projet URLS automne 2022
9. Résolution pour soumission sur invitation pour la cueillette et le transports matières résiduelles et de recyclages 2023
10. Résolution d'appui pour la proposition de la gestion du barrage de castor sentier Grotte des Fées.
11. Demande pour déneigement stationnement église
12. Période des questions
13. Levée de la séance de travail

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

### 3. Adoption du procès-verbal du 8 août 2022

#### RÉSOLUTION 2209-02

Il est proposé par Monsieur **Jean- Martin Villeneuve** et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 8 août 2022, tel que reçu.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

### 4- Adoption des comptes à payer d'août 2022

#### RÉSOLUTION 2209-03

Faisant suite à l'annonce des montants à payer pour les comptes compressibles et incompressibles pour le mois d'août 2022 par Monsieur Castonguay.

Il est proposé par **Monsieur Marc-André Bérubé** et unanimement résolu d'adopter les comptes à payer pour le mois d'août 2022 pour un total des comptes incompressibles de 21 568.80\$ comprenant les frais de banque du mois pour un total 68.95\$, les salaires nets des employés de 9 902.52\$, les remboursements des prêts de 2 800.89\$, le remboursement des DAS de juillet au montant de 3 993.77\$, un montant de 141.61\$ soit le paiement des services publics, le remboursement de la carte Visa d'août au montant de 110.23\$, le paiement pour les entreprises Jaffa Inc du mois d'août au montant de total de 2 923.04\$ , les salaires et allocations au montant de 1 627.79\$ du Conseil d'août et un montant de 35 510.09\$ des comptes compressibles Le montant total des comptes à payer est de 57 078.89\$ pour le mois d'août 2022, incluant les crédits à recevoir de Brant pour retour de marchandise.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**



N° de résolution  
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Léandre

**5- Résolution pour employés.e.s. automne et hiver 2022-2023**

André Marcil, informe les personnes qui assistent à la séance ordinaire, qu'il est important d'effectuer le rappel des employés de déneigement pour l'hiver 2022-2023.

Et de prévoir une adjointe administrative pour le bureau municipal

**5.1 Déneigement**

**RÉSOLUTION 2209-04**

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** et unanimement résolu de mandater Monsieur André Marcil, directeur général, de procéder au rappel des employés pour le déneigement pour la saison 2022 et 2023

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

**5.2 Adjointe administrative**

**RÉSOLUTION 2209-05**

Il est proposé par **Madame Andrée Blouin** et unanimement résolu d'effectuer à la recherche d'une adjointe administrative pour le bureau municipal.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

**6- Transferts de la responsabilité des employés au Comité RH**

André Marcil, informe que suite aux menaces de morts et aux menaces et aux départs de la part de plusieurs employés municipaux des derniers mois.

Faisant lien à la sécurité et à la santé au travail, l'employeur a l'obligation de protéger ses employés en lien avec les possibles violences verbales, physiques ou psychologiques.

**RÉSOLUTION 2209-06**

Il est proposé par **Madame Lisa Ann Jungemann** et unanimement résolu de retirer la responsabilité des employés au directeur général Monsieur André Marcil et d'autoriser au Comité des Ressources Humaines à assumer toutes les responsabilités des employés.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**



N° de résolution  
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Léandre

**7- Soumission sur invitation pour réparation niveleuse si plus  
de 25 000\$**

André Marcil, informe le conseil que la réparation de la transmission de la niveleuse pourrait dépasser le montant de 25 000\$ et moins que le seuil maximum afin de déposer une demande au SEAO.

**RÉSOLUTION 2209-07**

Il est proposé par **Monsieur Jean- Martin Villeneuve** et unanimement résolu de mandater Monsieur André Marcil, directeur général afin procéder à la préparation d'une demande de soumission sur invitation auprès au moins deux fournisseurs pour réaliser la réparation de la transmission de la niveleuse si la réparation dépasse le montant de 25 000.00\$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

**8- Résolution pour dépôt de projet URLS automne 2022**

André Marcil explique qu'une demande d'aide financière peut être déposée pour un programme pour les initiatives structurantes en loisir et en sport, la date limite pour déposer les projets est le 23 septembre 2022.

**RÉSOLUTION 2209-08**

**Attendu** que la municipalité de Saint-Léandre désire déposer une demande d'aide financière pour un programme pour les initiatives structurantes en loisir et en sport.

**Considérant**, qu'un projet sera déposé en lien avec le développement d'un sentier découverte sur le terrain municipal près de l'école de Saint-Léandre;

Il est proposé par **Madame Joyce Truchon** et unanimement résolu de mandater de Monsieur André Marcil, afin de préparer une demande d'aide financière avant la date limite du 23 septembre 2022

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

**9. Résolution pour soumission sur invitation pour la cueillette  
et le transports matières résiduelles et de recyclages 2023**

André Marcil, confirme qu'une soumission sur invitation pour la cueillette et le transport des matières résiduelles et de recyclage pour 2023.

**RÉSOLUTION 2209-09**

Il est proposé par **Madame Andrée Blouin** et unanimement résolu de mandater Monsieur André Marcil, directeur général afin procéder



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

à la préparation d'une demande de soumission sur invitation auprès au moins deux fournisseurs pour réaliser la cueillette et le transport des matières résiduelles et de recyclage pour 2023.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

### **10. Résolution d'appui pour la proposition de la gestion du barrage de castor sentier Grotte des Fées.**

Une demande d'appui est demandée à la municipalité par le gestionnaire des sentiers de la Grotte des Fées pour donner suite à une proposition en lien avec la gestion de barrage de castor dans le sentier de la Grotte des Fées.

#### **RÉSOLUTION 2209-10**

Il est proposé par **Madame Joyce Truchon** et unanimement résolu d'appuyer le gestionnaire des sentiers de la grotte dans sa proposition en lien avec la gestion d'un barrage de castor afin de la présenter à une rencontre de la MRC en septembre 2022

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

### **11. Demande pour déneigement stationnement église**

André Marcil confirme avoir reçu une demande d'aide financière pour que la municipalité effectue le déneigement de l'église pour 2023.

Le point sera remis à la prochaine séance du conseil afin de permettre la tenue de l'assemblée des paroissiens prévue en septembre 2022

### **12. Période des questions**

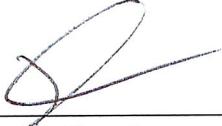
Une période des questions est tenue.

### **13. Levée de la séance ordinaire**

#### **RÉSOLUTION 2209-11**

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** et unanimement résolu de procéder à la levée de séance ordinaire du 12 septembre, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 40.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

  
\_\_\_\_\_  
**Steve Castonguay**  
Maire

  
\_\_\_\_\_  
**André Marcil,**  
Directeur général,  
Greffier-trésorier